

PLANNING INDIVIDUEL DES INTERVENTIONS DANS LES ÉCOLES MATERNELLES, ÉLÉMENTAIRES ET PRIMAIRES PUBLIQUES DES INTERVENANTS EXTÉRIEURS DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES ET DES ASSOCIATIONS AUX ACTIVITÉS D'ENSEIGNEMENT PHYSIQUES ET SPORTIVES

Circulaire 99-136-du 21 septembre 1999

Circonscription de :

École :

Ville :

Les interventions mentionnées ci-dessous répondent à un besoin exprimé dans les projets E.P.S. de l'école. Elles sont à renseigner en concertation avec le conseiller pédagogique EPS ou en charge du dossier EPS et les enseignants concernés.

Nom et prénom de l'intervenant	Qualification	Nom et prénom de l'enseignant	Niveau de la classe	Activité(s)	Lieu(x)	Période(s) jour-heure	Fonctionnement de la classe 1- Un seul groupe 2- Plusieurs groupes même activité 3- Plusieurs groupes activités différentes

À transmettre à l'Inspecteur de l'Éducation nationale
(à conserver en circonscription)

Signature du Directeur d'école :